

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE IVOIRIENNE MINIERE » en abrégé « CIM »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN COCODY ANGRE  
7ème TRANCHE, NON LOIN DU RESTAURANT LE GARENNE,  
Lot 2692, Ilot 227

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/05/2023 , et enregistrés au CEPICI le 24/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE IVOIRIENNE MINIERE

» en abrégé « CIM »

Objet : - Prospection minière ;  
- Recherche minière ;  
- Exploitation minière ;  
- Exploitation de carrières.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN COCODY ANGRE  
7ème TRANCHE, NON LOIN DU RESTAURANT LE GARENNE,  
Lot 2692, Ilot 227

Dirigeant(s) M OUATTARA SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06052 du 05/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40506/GTCA/RC/2023 du 05/06/2023

